

Réunion débat du 21 avril 2009 : Denis MASSEGLIA

Faire du CNOSF l'acteur majeur du sport français

Bonsoir à toutes et à tous

J'aimerais d'abord saluer le président Henri SERANDOUR et mes collègues candidats : Jean Luc ROUGE, Guy DRUT et Jean Louis BOUJON. Nous sommes concurrents mais la concurrence n'exclue ni le respect, ni l'amitié.

Après 16 ans au sein de l'exécutif du CNOSF, après 40 ans de militantisme associatif, je pense que vous pouvez imaginer mes sentiments à l'idée de me présenter devant vous en tant que candidat à la présidence du CNOSF.

Tout le monde s'accorde à dire que nous sommes à un tournant de l'organisation du sport en France. Certes, mais encore faut-il imaginer comment prendre ce tournant ? Diverses questions se posent quant à ce que seront demain les implications en matière de sport de l'Etat, des collectivités territoriales et du monde économique. Je n'ai pas la réponse à ces questions mais je sais que rien de durable et de solide ne pourra se construire si le MSF et par là même le CNOSF qui en est le représentant n'en sont pas l'acteur central. Il faut, il est indispensable que le CNOSF prenne l'initiative, qu'il soit force de propositions et qu'il assume ainsi sa place, toute sa place pour que demain le sport français conserve la sienne.

Je le dis aujourd'hui sans ambiguïté à tous ceux qui sont ici ce soir et qui sont à titre divers des représentants du MSF : le livre blanc : la raison du plus sport a fait la démonstration de la contribution du MSF à la société française, alors soyons fiers de ce que nous sommes, de ce que nous faisons, de ce que nous représentons. Soyons en fiers et prenons en aussi vraiment conscience car c'est la condition indispensable pour que nous soyons demain l'acteur majeur que nous aspirons à être.

La conférence nationale du sport

Le livre blanc prévoyait la tenue d'une conférence nationale du sport regroupant les 4 acteurs que sont l'Etat, les collectivités territoriales, le monde économique et le MSF. Celle-ci s'est tenue le 20 novembre dernier et les contributions qui ont été faites par André LECLERCQ sur le rôle éducatif, par Jean-Michel BRUN sur le lien solidaire, Georges PLANCHOT sur celui des territoires et moi-même sur le plan économique ont toutes montré l'importance du rôle du MSF et justifié ainsi une participation accrue de sa part à la gouvernance du sport. Les collectivités territoriales et les représentants du monde économique ont exprimé aussi de leurs vœux qu'il en soit ainsi. J'aurais aimé entendre des propos rassurants en la matière de la part des autorités étatiques et ce ne sont pas ceux du directeur de cabinet du secrétaire d'Etat, représentant la Ministre qui ont été dans ce sens. Nous aurons eu au moins l'avantage de la clarté puisqu'il apparaissait dans son intervention le souhait de recentrer les moyens financiers de l'Etat sur le Haut Niveau, laissant aux collectivités le soin de s'impliquer dans le soutien au sport pour le plus grand nombre. Quant à la manière dont le secrétariat d'Etat conçoit l'implication du monde économique il est apparu dans divers articles de presse ou interventions qu'il lui serait proposé de s'associer à ce qui brille, notamment par l'intermédiaire d'une fondation adossée à l'INSEP devenu entre temps CESF (Campus de l'Excellence Sportive Française).

Il faut que je vous dise qu'il y a dans cette stratégie de quoi être inquiet, d'abord parce qu'il ne faut pas hésiter à clamer haut et fort notre attachement à l'unité des pratiques sur laquelle repose l'histoire du mouvement sportif français, et je rappelle que cela faisait partie des

conclusions phares issues des états généraux de 2001, ensuite parce qu'il y a des vérités économiques qu'il faut respecter et dont je parlerai plus loin..

J'ai dit précédemment qu'il fallait être force de propositions, alors je vais d'abord vous en faire une d'évolution du modèle sportif français.

Evoluer pour progresser

Il y a deux acteurs publics : Etat et collectivités et deux acteurs privés : monde économique et MSF. Le modèle sportif français actuel a été conçu dans les années 60 sur la base d'une implication forte de l'Etat aux côtés du MSF par l'intermédiaire de l'agrément et de la tutelle. Comme toute nouveauté il n'a véritablement porté ses fruits qu'à partir des années 80 au moment d'ailleurs où commençait la politique de décentralisation, laquelle n'avait en outre pas pris le sport en considération tout en n'interdisant pas aux collectivités territoriales de le faire. Enfin le monde économique est depuis les années 90 de plus en plus présent, au début essentiellement par la voie du sponsoring, puis par celle du partenariat.

Il me paraît indispensable que notre modèle évolue pour que ces quatre acteurs du sport optimisent leur action. Avant cela interrogeons nous sur le financement du sport.

Le financement du sport

Quelques chiffres pour vous rappeler que le montant global des conventions d'objectifs des fédérations est à hauteur de 100 millions d'euros et celui du coût des CT sensiblement au même niveau. Ce sont ces montants qu'il faut avoir en tête pour des éléments de comparaison et d'appréciation. Par ailleurs j'aimerais rappeler que l'économie des pratiques est 7 fois supérieure à celle du sport professionnel et que l'apport global du MSF à la nation est estimé à hauteur de 10 milliards d'euros.

Il y a d'abord à faire la distinction entre le financement du sport en général et celui qui concerne les fédérations. L'un et l'autre doivent continuer de mobiliser l'ensemble des acteurs tant publics que privés et même davantage qu'aujourd'hui quand on voit par exemple la nécessité de remettre à niveau les équipements, ce qui pourrait justifier l'existence d'un plan spécifique, c'est d'ailleurs ce dont on parle actuellement mais seulement pour les grands stades.

Pour ce qui concerne le financement fédéral, il me semble qu'il y a trois possibilités d'en augmenter les capacités : la première est de miser sur une amélioration des ressources propres de chacun, c'est un objectif à ne jamais perdre de vue mais il ne peut pas être à court terme et il rejoint celui que l'ensemble du MSF atteint puis dépasse la barre des 20 millions de licenciés. La deuxième est d'optimiser nos actions par une recherche permanente de mutualisation. Nous avons de nombreux exemples d'efficacité en la matière et il y a lieu de répertorier tous les secteurs d'activité où se rejoindront mutualisation et performance. Disons qu'il va s'agir de jouer collectif et il est évident que le CNOSF aura un rôle essentiel d'initiateur et de fédérateur à jouer. Enfin la troisième est de trouver d'autres sources de financement, d'autres en complément et pas en remplacement, faut-il le préciser.

On parle beaucoup des paris sportifs, ils constitueront une source de financement complémentaire mais en tablant sur ce qui se fait ailleurs leur apport se situera à moyen terme aux alentours d'une dizaine de millions d'euros, c'est forcément intéressant mais je voudrais vous rappeler que c'est tout de même moins que les trente cinq millions que le budget des sports a du céder en compensation du paiement en droits d'image d'une part des salaires des

sportifs professionnels et qu'il serait bien de récupérer ces derniers conformément d'ailleurs aux préconisations de la cour des comptes.

Enfin, comme évoqué précédemment, je souhaiterais vous parler de l'implication du monde économique.

Je pense que cette implication est soumise à trois conditions :

► Participer à la gouvernance

La première a trait au lien entre gouvernance et financement. On ne pourra pas espérer une implication importante du monde économique s'il n'est pas concerné par la gouvernance du sport. Attention cela ne veut pas dire qu'il faudrait lui laisser un ou des postes réservés au CA du CNOSF ou des fédérations, là n'est pas l'enjeu. Il faut que le monde économique soit concerné par les grandes orientations en matière de politique sportive, ceci dans la logique des P.P.P (Partenariat Public Privé) qui se développent ici et là en matière d'équipements sportifs. Il y a aussi dans ce concept l'affichage d'une autre approche du sport : l'économie du sport n'est pas liée au seul secteur du sport professionnel ni au seul audimat télévisuel.

► Développer le mécénat sportif

La deuxième a trait au type de financement. Il ne faut surtout pas commettre l'erreur de cantonner l'implication du monde économique au seul secteur du Haut Niveau. Je vous le dis avec la même conviction que celle qui m'animait lorsque j'ai présenté à mes collègues du CA du CNOSF en 1996 le plan de partenariat qui a permis de générer les deux tiers des ressources financières du CNOSF. Le partenariat sportif d'association à l'image olympique a atteint aujourd'hui ses limites qui se situent autour de 5 à 7 millions d'euros annuels. Les entreprises qui souhaitent s'impliquer aux côtés du CNOSF pourront évidemment continuer à le faire et c'est même indispensable pour le fonctionnement de notre institution. Toutefois, pour ce qui est d'une participation du monde économique au financement du sport en général, il faut l'imaginer dans un autre contexte, celui qui prend en considération le rôle sociétal et économique du sport dans son ensemble et c'est la voie du mécénat sportif. C'est pour moi la seule, qui permettra d'y parvenir. Pour ceux qui en douteraient, je les invite à voir le nombre de colloques qui s'organisent ici et là sur ce sujet, comme sur celui de la gouvernance d'ailleurs, afin de vérifier la pertinence de mon propos.

► Avec les organisations représentatives

Je pense que cette notion de mécénat, qui va de pair avec celle de fondation ou de fonds de dotation, entité fort opportunément créée depuis janvier de cette année, devra être conduite avec les organisations représentatives du monde économique (MEDEF, CGPME, Artisanat), cela montrera l'intérêt d'une démarche collective et citoyenne de celui-ci. J'aimerais enfin vous dire que je suis aussi convaincu qu'il faut proposer au monde économique d'avoir un rôle dans ce qui est son corps de métier, à savoir formation et emploi. Regardez tout le bénéfice que le MSF pourrait tirer de ce contexte tant sur le plan de la stratégie que sur celui de la perception des acteurs humains du sport, en particulier les animateurs bénévoles associatifs et les athlètes de haut niveau dont l'insertion professionnelle pourrait être ainsi grandement facilitée..

Une nouvelle gouvernance comment ?

Si la volonté des 4 acteurs est là de travailler ensemble pour être plus efficace alors ils trouveront le système à élaborer qui le permettra le mieux. J'ai proposé le « conseil supérieur du sport » mais il peut en exister d'autres avec une répartition plus ou moins marquée des rôles, l'important étant de parvenir sans tarder à une gouvernance partagée à responsabilités réparties.

J'aimerais vous dire pour terminer sur ce point ma conviction, ma certitude que cette évolution du modèle sportif français d'un système bipolaire à un système quadripolaire est le plus sur moyen de maintenir l'engagement de l'Etat dans l'organisation du sport français.

En ces temps de difficultés économiques il est indispensable d'agir ensemble et de se serrer les coudes. En n'étant plus le seul décideur, en étant entouré par les autres acteurs, l'Etat assurera son rôle de facilitateur et de régulateur. Et je vais même rajouter qu'il en sera de même pour ce qui est de l'implication des collectivités territoriales.

Si l'évolution du modèle sportif français est un point important du programme que j'ai développé, il ne va pas sans son complément qui est celui des actions qui doivent permettre à la cellule de base, à savoir le club, de répondre du mieux possible à ses missions d'accueil, d'éducation, de lien social et de performance sportive. Le lien avec la base est essentiel, il est à rapprocher du « Penser global, Agir local » souvent mis en avant dans les divers projets de développement durable.

Mon club, c'est bien plus que du sport

Le CNOSF va devoir œuvrer sans faiblesse pour que soit amélioré le lien avec l'école. Il n'y a pas de raison objective pour que ce qui se fait ailleurs et notamment dans des pays voisins ne se fasse pas en France. Il va falloir convaincre par tous les moyens que le sport fait partie de l'éducation et que le respect de soi, de la règle et des autres s'apprend plus facilement dans le cadre de la vie associative et sportive que n'importe où ailleurs. Osons dire que nous sommes la deuxième force éducative du pays et que la première doit travailler plus étroitement avec nous. Prenons aussi conscience du socle que représentent les associations sportives membres du collège scolaire et universitaire et aidons les dans leur fonctionnement, c'est tout le sport français qui en tirera bénéfice.

Le CNOSF va devoir aussi mettre encore plus en avant le lien social créé par le club sportif. Ce n'est pas parce que nous sommes les uns et les autres convaincus de cela que tout le monde l'est de la même manière. Il nous faut aboutir à la reconnaissance d'une forme d'utilité sociale qui montrera que le club n'est pas qu'une « usine à champion » mais qu'il est surtout un lieu de convivialité où chacun peut s'exprimer et trouver ce qu'il est venu chercher, à savoir du bien être et de l'épanouissement.

Enfin parce que le financement est aussi quelque chose de préoccupant pour les clubs, et étant président de l'un d'entre eux, je pense avoir une certaine connaissance du sujet, il va falloir être force de propositions pour améliorer le financement des clubs et aussi alléger les contraintes administratives. J'ai fait des propositions sur ce thème dans mon document de candidature : dispositions fiscales, modifications du CNDS, amélioration du dispositif de mécénat entre autres.

Le troisième point important que je souhaite développer est celui des relations internationales.

Le rayonnement international de la France

Plus que jamais notre pays a besoin d'affirmer une ambition olympique et paralympique et c'est au mouvement sportif qu'il appartiendra de porter cette ambition avec des candidatures relatives aux JO d'hiver et d'été. Le démarrage a eu lieu avec les villes pré requérantes aux JO d'hiver 2018, nous sommes tous non pas derrière mais aux côtés d'Annecy pour l'obtention des JO d'hiver 2018 mais nous devons aussi songer à préparer une candidature aux JO d'été de 2020 et ainsi de suite. Il n'y a pas lieu de rougir en affirmant que le MSF veut les Jeux parce que ceux –ci sont un formidable accélérateur de réalisation d'infrastructures et une inestimable promotion de l'intérêt des pratiques. Mais les relations internationales ne se résument pas qu'aux seuls JO, il nous faut avoir en parallèle une véritable stratégie de conquête pour pouvoir peser davantage dans le contexte international. Pour être en contact et même ami avec certains dirigeants internationaux de très haut niveau, je sais qu'être dirigeant sportif international ne se décrète pas et que cela se prépare avec minutie et persévérance. Etre crédible sur le plan international passera aussi par la volonté d'organiser des événements internationaux, tant sportifs que sous forme de colloques ou congrès, enfin vous ne serez pas surpris si je vous dis qu'avant tout, la condition d'être respecté sur le plan international est d'être reconnu à sa juste valeur et son juste rôle sur son propre territoire.

Pour terminer ce propos liminaire j'aimerais vous faire part de quelques convictions, qui sont extraites du document de déclaration de candidature que j'ai diffusé en septembre dernier :

Le sport, tout le sport et rien que le sport

Pour permettre maintenant au mouvement sportif et donc au CNOSF de franchir un palier et de passer de la notion d'**un** acteur majeur à celle de l'acteur majeur de la vie sportive de notre pays, il me semble qu'il faut remplir cinq conditions essentielles :

- ▶ Etre convaincu de la place qu'a le mouvement sportif, de son rôle, de sa contribution, de son rayonnement, de ce qu'il fait, de ce qu'il représente,
- ▶ Etre un militant inconditionnel de la force collective, de la mutualisation, du travail d'équipe, de la démarche solidaire et ouverte à l'international,
- ▶ Etre respectueux de l'histoire, d'une certaine idée humaniste du sport et de ses valeurs, en étant notamment inflexible sur les déviances qui le touchent et le menacent,
- ▶ Etre attentif à ce que les projets s'inscrivent dans le cadre du développement durable,
- ▶ Etre suffisamment indépendant, convaincant et communicatif dans un contexte où il sera nécessaire d'argumenter pour progresser.

Des convictions, des idées, de l'action

Je vais vous dire : le parcours associatif que j'ai suivi et l'expérience qui est la mienne me laissent à penser que je peux conduire le CNOSF sur la voie qui va faire de lui l'acteur majeur du sport français. J'ai les convictions et les idées pour cela, j'ai choisi de cesser mon activité professionnelle pour être totalement disponible pour le CNOSF, ma motivation n'a d'égal que le plaisir que j'éprouve à être un militant de l'associatif sportif et l'envie de le servir. Je sais bien que je ne pourrai pas y parvenir tout seul mais je sais fédérer les énergies autour d'un projet et celui que je vous propose est clair, ambitieux et associatif.

Mon engagement repose sur la passion et l'enthousiasme. Je suis quelqu'un qui pense en homme d'action et agit en homme de réflexion, vous pouvez me faire confiance. Je vais même vous faire une confiance : je serai à la hauteur de vos attentes.

Merci d'avance et merci de votre attention